

## Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2020

Monsieur Abdelkader AMARA, Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, a présidé l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société d'Exploitation des Ports – Marsa Maroc- qui s'est tenue en date du 30 juin 2020 à 11h par visioconférence.

Pour rappel, les actionnaires ont été convoqués à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion du Directoire à l'AGO sur l'exercice 2019 ;
- Présentation du rapport général des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2019 ;
- Présentation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article 95 et suivants de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée ;
- Approbation des rapports et états de synthèse relatifs à l'exercice 2019 et quitus au Directoire et aux membres du Conseil de Surveillance ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;
- Affectation des résultats de l'exercice 2019 et dividendes ;
- Démission d'un membre du Directoire ;
- Pouvoirs à conférer.

Les comptes au 31 décembre 2019 ont été arrêtés par le Directoire en date du 18 mars 2020 dans le contexte de la pandémie du Covid-19 sur la base des éléments qui étaient disponibles à cette date. Le Directoire a informé l'Assemblée Générale Ordinaire que postérieurement à cette date, les principaux événements survenus en lien avec cette pandémie sont les suivants :

- Contribution par Marsa Maroc d'un montant de 300 millions de dirhams au profit du fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du Coronavirus ;
- Report de la date annoncée de démarrage du projet du Terminal à Conteneurs 3 au port de Tanger Med 2 à la fin de l'année 2020.

Après lecture du rapport de gestion du Directoire et des rapports des Commissaires aux Comptes, au titre de l'année 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés par le Directoire.

L'Assemblée Générale Ordinaire a également décidé de procéder à la distribution d'un dividende de 9,7 dirhams par action. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 03 août 2020.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de la démission du Directoire de la Société de Monsieur El Mostafa SAHABI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 suite à son départ à la retraite.

### **Marsa Maroc**

**Société anonyme à conseil de surveillance et directoire**

**Siège social** : 175, Bd Zerktouni. Casablanca.

**Tél** : 0522 23 23 24 **Fax** : 0522 23 23 35

**Site web** : [www.marsamaroc.co.ma](http://www.marsamaroc.co.ma)